

COMPTE RENDU

FNTE
la
cgt

www.fn-te.cgt.fr

Compte-rendu réunion SRHC du 9 octobre 2024

Ce mercredi 9 octobre, la **CGT** était reçue par SRHC à notre demande au sujet du suivi des mesures catégorielles 2024 et de leur mise en œuvre dans le dernier trimestre de cette année.

2 Sujets principaux ont animé les débats :

l'augmentation de l'IFSE de fonctionnaires du corps technique et les mesures d'attractivité des ouvriers d'état.

Les mesures catégorielles 2024 ont fait l'objet de plusieurs rabotages :

⚙️ Pour le corps technique : l'absence de communication de la part de la DRH-MD ainsi que l'instabilité politique nous ont permis de conclure qu'un retard était probable.

Ce retard faisait passer l'augmentation des IFSE d'octobre à décembre. Le choix de SRHC a été de subir ce coup de rabot et de mettre en paiement l'augmentation des IFSE en décembre pour éviter de répartir un plus petit montant sur 3 mois (octobre - novembre - décembre).

Une stratégie particulière qui a le mérite de mettre en musique une mesure présentée bien plus tôt dans l'année sans pour autant tenir le budget initial.

Passage de 4,47 millions d'euros à 1 millions d'euros

Économie 3,47 millions d'euros.

Pour décembre 2024, les agents percevront donc une augmentation de :

- **158,33** euros brut pour les ICD ;
- **58,33** euros brut pour les TSEF ;
- **25,00** euros brut pour les ATMD.

Cette augmentation sera pérennisée et se traduira par son inscription dans la prochaine version de la circulaire unique de l'IFSE.

Compte-rendu réunion SRHC du 9 octobre 2024

 Pour les Ouvriers d'État,

C'est le coup de rabot total.

Les mesures d'attractivité n'ont fait l'objet d'aucun travail particulier car le Guichet Unique « met sous le coude » la proposition de prime d'installation et d'augmentation du nombre de passage de groupe 6 en groupe 7.

Économie 1,5 millions d'euros.

SRHC a voulu rassurer la **CGT** en évoquant l'augmentation des taux pour l'année prochaine. Cette augmentation sera directement intégrée aux taux trisannuels.

 Conclusion :

Poussivement, les mesures sur l'IFSE sont toutes passées.

Il ne reste que les adjoints administratives hors filière Achat, RH et Finance à qui aucune augmentation d'IFSE n'a été annoncée. La **CGT** demande la mise en œuvre de ce rattrapage dès janvier 2025.

Pour les ouvriers, les vœux pieux d'attractivité de Thibault de Vanssay se heurtent au mur du Guichet Unique. Dommage, les démissions s'enchaînent et les essais d'embauche peinent à faire le plein.

Pas question d'envoyer le pavé dans la mare, mais bien de faire savoir au DRH-MD que la situation s'annonce catastrophique pour les années à venir si aucune action salariale envers les OE n'est présentée rapidement.

Il se disait vouloir agir, pour l'instant il ne s'agit que d'agitation.

Montreuil, le 10 octobre 2024

